

**Recrute à temps complet**

## **Un Technicien Urbanisme / Instructeur autorisations Droit du sol (H/F)**

**Poste à pourvoir dès que possible**

### **Présentation**

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (Sud Ardèche - Vallée du Rhône) compte 22 300 habitants et une dynamique de projets reconnue. Acteur du développement territorial dans de nombreux domaines, nous souhaitons poursuivre et amplifier notre action notamment dans le domaine de l'urbanisme.

Au sein du Pôle Aménagement et Développement territorial, le service instruction des autorisations du droit du sol assure l'instruction des autorisations de construire pour 14 des 15 communes membres.

### **Missions**

Au sein d'une équipe de 4 personnes, vos missions principales sont les suivantes :

#### **Gestion des Autorisations du Droit des Sols (CU, DP, PC, PD, AT)**

- Réceptionner les demandes, effectuer les consultations des services extérieurs compétents et demander les pièces complémentaires le cas échéant,
- Instruire et analyser la conformité des demandes au regard des réglementations en vigueur,
- Rédiger une proposition d'arrêté de décision dans les délais réglementaires,
- Suivre les suites administratives apportées aux dossiers,
- Suivre et traiter les conflits et contentieux en lien avec les autorisations d'occupations du sol en concertation avec l'élue en charge de l'urbanisme et la responsable de service.

#### **Information et sensibilisation des Mairies et du public**

- Conseiller et informer le public et les services des communes membres sur la faisabilité de leurs projets ;
- Accompagner, former, renseigner un réseau des agents communaux en charge de l'urbanisme dans les communes membres ;
- Être force de proposition et faire évoluer les outils du service (plateforme numérique, modèle de documents, ...)

## Profil recherché

- Formation supérieure en urbanisme et/ou aménagement du territoire
- Expérience réussie sur un poste similaire appréciée
- Vous possédez des connaissances en droit de l'urbanisme, code de la construction et de l'habitation
- Vous avez des aptitudes techniques à la lecture et à l'analyse de plan
- Vous disposez de bonnes qualités relationnelles et aimez le travail en équipe
- Vous avez une grande rigueur administrative et maîtrisez la bureautique

### Rejoignez-nous !



**Lieu de travail :** 07350 – CRUAS + permanences sur le territoire intercommunal



**Organisation du temps de travail :** 35 heures hebdomadaires, possibilité de 35h30-37h30-39h avec RTT

**Contraintes particulières :** Éventualité d'horaires tardifs dans le cadre de la participation à des réunions.

**Rémunération :** rémunération statutaire, selon le grade de recrutement (catégorie C ou B de la Fonction Publique Territoriale) + régime indemnitaire + prime annuelle sur objectifs

**Nos avantages :** Chèques déjeuners – action sociale – Prévoyance avec participation financière employeur

## Informations complémentaires



**Pour postuler :** adresser dès que possible votre candidature faisant obligatoirement mention de vos prétentions salariales (lettre de motivation avec CV, copie du dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) par courrier, à l'attention de M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (10 avenue de la résistance 07350 CRUAS) ou par mail à [recrutement@ardecherhonecoiron.fr](mailto:recrutement@ardecherhonecoiron.fr)

**Renseignements complémentaires :** Contacter Mme BULLET Floriane, chargée recrutement au 04.75.00.04.11

**Conditions de recrutement :** Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique territoriale et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant. Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également accéder à cet emploi par voie contractuelle. (Contrat pour une durée déterminée de 1 an, renouvelable une fois, conformément à l'article L332-14 du code Général de la Fonction Publique).

## Connaitre le territoire



[Clip de présentation de la Communauté de Communes](#)



[Notre site internet - Ardèche Rhône Coiron](#)